

CAMPAGNE ANCV 2025

SONDAGE INTRANET et SEULEMENT SUR INTRANET DU 05 AU 28/02/2025



Nouvelles Conditions

Pour les chèques vacances ANCV, cette année :

« Par un arrêt en date du 3 avril 2024 (n°22-16.812), la Cour de cassation précise que le CSE ne peut réserver le bénéfice des activités sociales et culturelles (ASC) aux salariés ayant une ancienneté minimale »

par conséquence et malgré tous nos efforts, nous n'avons pas d'autres choix que de revoir le montant de la participation CSE à la baisse.

Une Question ?

Merci d'envoyer un e-mail à bcse@thomgroup.com
(Bureau Du CSE)

Il faudra préciser votre NOM, PRÉNOM, CODE SALARIÉ ainsi que VOTRE DEMANDE.

LES CHÈQUES VACANCES, C'EST QUOI ?

Les chèques vacances ANCV sert à payer des prestations de vacances, de loisirs et culturelles en France, y compris les DOM-TOM. A ce jour, 200 000 points d'accueil sont agrées chèques vacances.

Durée de validité :

- L'année d'émission + 2 ans, échangeable en fin de validité
- Les chèques vacances sont utilisables toute l'année par toute la famille

FORMAT DIGITAL OU PAPIER ?

Vous avez la possibilité de demander à la place du chèques vacances Papier, les Chèques vacances e-Connect.



POUR TOUS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS, SIMPLEMENT !

- C'est une application sur téléphone
- C'est très simple d'utilisation
- C'est un paiement sur internet ou chez un commerçant directement
- Paiement et gestion de son compte 24h/24 et 7j/7

COMMENT EN FAIRE LA DEMANDE ?

- J'ai le droit de demander mes ANCV (Connect ou papier) si je suis en contrat de travail au moment du sondage (à partir du 5 février 2025)
- Je doit être toujours sous contrat à la commande soit début avril 2025
- Je peux choisir entre le chéquier papier ou les chèques vacances e-Connect (téléphone ou tablette indispensable pour ce dernier)
- Mon CSE participe à l'achat de mes chèques vacances en fonction de la tranche de votre salaire de base au 31 décembre 2024.

TRANCHE	PARTICIPATION DU CSE	PARTICIPATION DU SALARIÉ	MONTANT TOTAL
1 (inférieur à 2 000€)	100 €	200 € ou 20€/mois	300 €
2 (de 2 000€ à 2499€)	70 €	230 € ou 23€/mois	300 €
3 (de 2500€ à 3499€)	40 €	260 € ou 26€/mois	300 €
4 (à partir de 3500€)	0 €	300 € ou 30€/mois	300 €

Sur le **SONDAGE INTRANET** et **SEULEMENT SUR INTRANET** du 05 au 28/02/2025 :

- Si je commande un chéquier papier, je le recevrais début MAI 2025 sur mon magasin en recommandé (RAR).
- Si je commande les chèques vacances e-Connect, j'aurais la somme directement sur mon application dès que le CSE aura fait la commande soit début AVRIL 2025.